



Lille, jeudi 7 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/03992

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°39/23022

Feux d'artifices**Commune d'Auby****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 14/07/2022 de 22:45 à 23:45**o **Canal de la Deûle**

entre les pk 32,495 et pk 32,640 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

La navigation sera interdite de 22h45 à 23H45, sur le Canal de la Deûle du PK 32.495 au PK 32.640 dans les deux sens, le jeudi 14 juillet 2022 pour tous les usagers, sur le territoire de la commune d'Auby.

Les zones de stationnements se feront au PK 31.000 en rive gauche et au PK 39.000 en rive droite.

L'organisateur devra se conformer strictement aux ordres des agents du service gestionnaire de la voie d'eau et du respect des mesures sanitaires .

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale.

Service(s) à contacter :

UTI Deûle-Scarpe, 16, route de Tournai, 59119 WAZIERS
Tél : 03 27 95 82 50 - Fax : 03 27 95 82 51

Date limite d'affichage :

15/07/2022

Cadre d'astreinte

Signé

Laura ABBACI-CARRERE